

# Site Natura 2000

## Mardelles d'Arbrefontaine et vallons fangeux de Fosse

BE33049



### Carte d'identité

|                     |                                 |  |                          |
|---------------------|---------------------------------|--|--------------------------|
| Superficie          | 219,14 ha                       | Directions du DNF                          | Liège, Marche-en-Famenne |
| Communes concernées | Lierneux, Trois-Ponts, Vielsalm | Date d'adoption de l'arrêté de désignation | 14/04/2016               |

### Description du site

Le site est constitué de trois vallées parallèles formées par des petits ruisseaux ardennais qui prennent leur source sur le plateau situé au sud-est de Basse-Bodeux. Ce plateau se compose de zones tourbeuses ainsi que de lithalses (cuvette d'origine glaciaire qui se remplit de tourbe) qui ont un grand intérêt biologique. D'autres habitats sont présents sur ce plateau, comme la tourbière boisée, l'aulnaie-boulaie marécageuse et oligotrophe en tête de source (à proximité de Fosse), ainsi que la tourbière de transition et les tremblants présents dans les mardelles en voie de comblement par les sphaignes. Ce sont des milieux particulièrement rares et riches en plantes et insectes. Des oiseaux forestiers typiques des milieux ardennais sont présents.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Boulaie tourbeuse

| Nom de l'habitat (type d'UG)             | Surface (ha) |
|--|--------------|
| Hêtraies à luzule (UG 8)                 | 11,52        |
| Vieilles chênaies des sols acides (UG 8) | 8,55         |
| Tourbières boisées* (UG 6)               | 8,31         |
| Chênaies-charmaies (UG 8)                | 2,86         |
| Forêts alluviales* (UG 7)                | 2,08         |
| Végétation des eaux courantes (UG 1)     | 1,70         |
| Landes humides (UG 2)                    | 1,54         |
| Tourbières de transition (UG 2)          | 0,76         |
| Landes sèches (UG 2)                     | 0,66         |
| Prairies à molinie (UG 2)                | 0,37         |
| Pelouses à nard* (UG 2)                  | 0,04         |

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Martin-pêcheur d'Europe



Chouette de Tengmalm

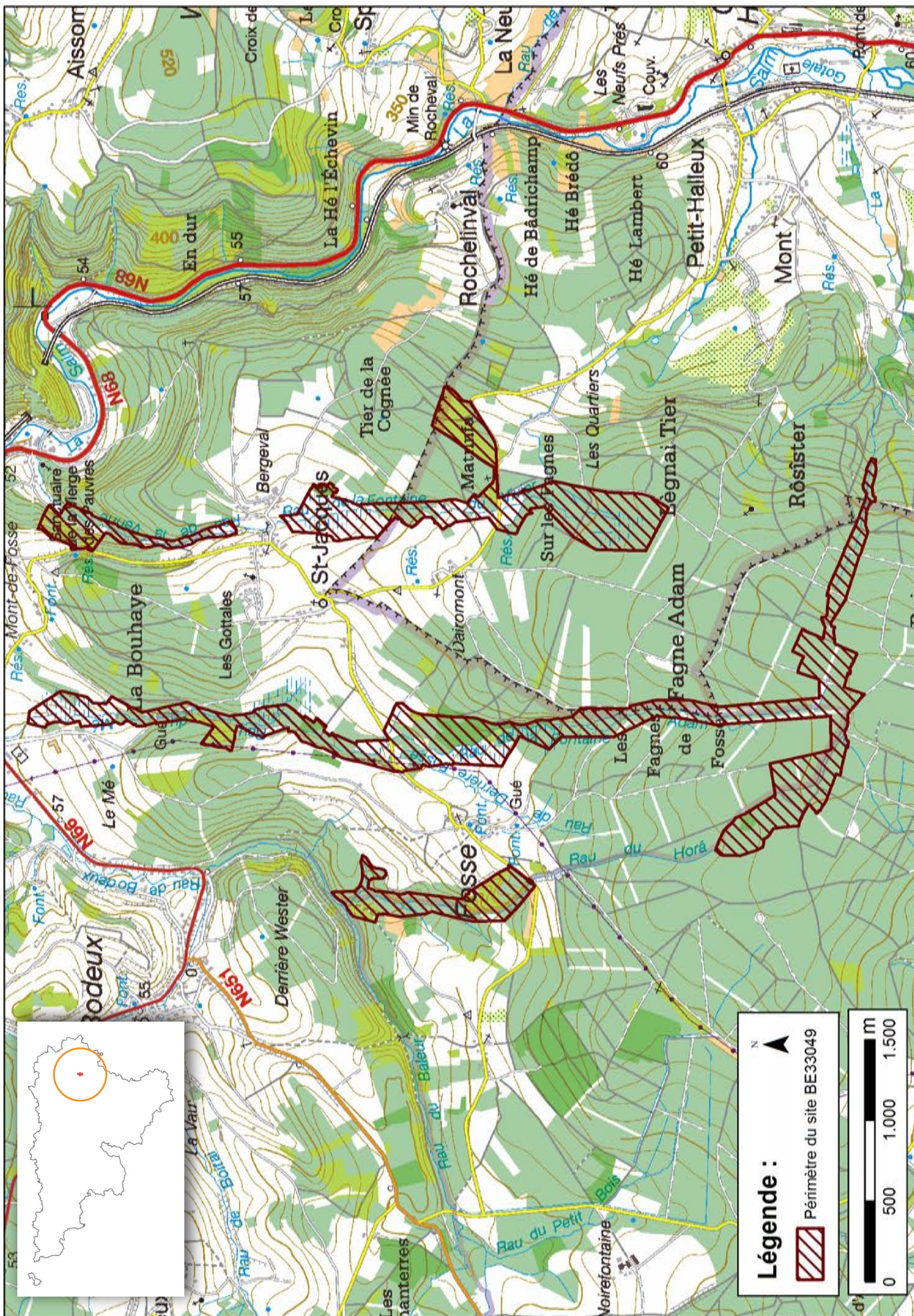
#### Oiseaux

Alouette lulu  
Chouette de Tengmalm  
Cigogne noire  
Martin-pêcheur d'Europe  
Pic noir

#### Poissons

Chabot  
Lamproie de Planer

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



## Vous avez une question sur Natura 2000?

**Informations générales et conseils de gestion:**  
 Natagriwal : [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)

**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

**Informations biologiques et législatives:**  
<http://biodiversite.wallonie.be>

**Informations administratives et réglementaires:**  
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):  
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)  
 Source des données: M.B. du 29/06/2016